

<p style="text-align: center;">Compte-rendu du Conseil d'écoles du R.P.I. de Chantesse, Notre Dame de l'Osier et Vatilieu du 15 mars 2011 20h30</p>
--

Présents :

Isabelle Carlin chargée d'école de Chantesse, Françoise Clavel chargée d'école à Vatilieu, Sophie Fialais directrice de l'école de Notre Dame de l'Osier, Laurence Pronier adjointe à l'école de Notre Dame de l'Osier,

Alex Brichet- Billet maire de N.D. Osier, Bernard Filet-Coche maire de Chantesse, Serge Perrier maire de Vatilieu

Nelly Gauvin élue Notre Dame de l'Osier, Isabelle Oriol élue de Chantesse, Sébastien Zucchelli élu de Vatilieu

Georges Brichet-Billet et Michel Plossu DDEN,

Stéphane Béchu, Thierry Berthollet, Sandrine Cotte, Sylvie Cullière, délégués de parents.

Sandrine Rivero adjoint technique, employée du Syndicat scolaire.

Excusée : Mme Di Maria, présidente du Syndicat scolaire

1. Projets de Classe :

Ecole de Chantesse :

Carnaval : réalisation de la structure de M. Carnaval qui sera brûlée vendredi à 19 heures, à Chantesse à l'issue du carnaval organisé par le Sou des écoles.

Cycle ski de fond : 2 sorties réalisées, dernière sortie ce vendredi.

Participation à la décoration d'un char pour le comité des fêtes qui organise un repas champêtre le 25 juin (jour de la fête des écoles)

Projet « Vélo citoyen » : accueil de l'école de St Jean de Moirans le 6 juin et sortie pour une rencontre à l'Albenc le 7 juin.

Ecole de Vatilieu :

Autour du projet Histoire de l'art et culture humaniste (période Gallo-romaine)

Visites du musée de l'Ancien évêché le jeudi 14 avril avec repas tiré des sacs et le mardi 31 mai à St Romain en Gal.

Le projet sculptures en liaison avec l'évènement artistique se déroulant sur le village devrait démarrer avant la fin de l'année scolaire et sera suivi par les enfants pour la 3^{ème} édition.

Ecole de N.D.Osier :

Autour du thème des animaux sauvages : de nombreuses réalisations dans les classes autour des animaux des déserts froids (cf : la maquette de la banquise et de ses occupants dans le hall de l'école)

Etude des déserts chauds avec une sortie à Peaugres en mai,

Musique : l'intervenant prendra en charge la classe des petits à compter du 5 avril

2. **Activité piscine:** Mme Fialais donne les informations suivantes ;

Le nouveau lieu : piscine de l'Olympide à Chatte.

L'organisation :

12 séances du 25 mars au 24 juin pour 51 enfants de la GS au CM1.

Les horaires de 14 h à 14 h 40 dans l'eau.

*Départ anticipé par rapport aux horaires habituels :

13 h 05 Vatilieu, 13 h 15 N.D. Osier.

Retour : 15 h 30 à N.D. Osier, 15 h 45 à Vatilieu

Les familles ont été averties ce jour afin de remplir la fiche individuelle d'autorisation.

L'encadrement :

2MNS, 2 enseignantes, 3 parents agréés et 2 personnes pour l'habillage.

Une réunion avec les parents agréés et les personnes pouvant assurer l'aide à l'habillage est programmée pour le jeudi 17 mars à l'école de N.D.Osier après la classe.

Présentation est faite des plans des bassins, du plan d'organisation de la surveillance et des secours.

QUELQUES CHIFFRES : L'Olympide possède un bassin sportif de 400m² (25m x 16m) d'une profondeur de 1.80m à 2.50m et un bassin polyvalent de 160m² avec profondeur de 1.20m à 1.60m, les deux bassins offrent un couloir de nage de 50m x 3m. Il y a aussi une pataugeoire de 50 m² (profondeur 0.20m à 0.40m), un bain romain et un grand toboggan. Ces deux derniers ne sont pas accessibles aux scolaires. La surface totale de plan d'eau est de 650 m² et le volume total d'eau est de 1 200 m³.

Présentation du projet pédagogique

➤ évaluation des apprentissages :

- à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle2), les élèves devront avoir acquis les savoir-faire correspondant aux compétences attendues : se déplacer sur une quinzaine de mètres.

Mais aussi, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

- à la fin du cycle des approfondissements (cycle 3), les élèves devront avoir acquis les savoir-faire

correspondant aux compétences attendues : se déplacer sur une trentaine de mètres, plonger et s'immerger.

➤ évaluation diagnostique :

-la 1^{ère} séance, permet de situer le niveau de chaque élève. Dès lors, on constituera 4 groupes de niveau : Bracelet vert /Bracelet bleu/ Bracelet Rouge/ Bracelet Noir

-lors de la séance 12 sera organisée l'évaluation finale : test du « savoir nager » et une attestation de réussite pourra être délivrée.

Les séances seront construites à l'aide des fiches de séance évolutives avec les objectifs définis par groupe.

3. Evaluations nationales et socle commun de compétences :

cf : Bulletin officiel n°27 du 8 juillet 2010

L'acquisition du socle commun est progressive. Elle se déroule en trois étapes : le palier 1, jusqu'en CE1, le palier 2, jusqu'en CM2 et le palier 3, au collège.

Le livret rassemble les attestations des connaissances et compétences du socle commun acquises aux trois paliers.

« **Le livret personnel de compétences** permet de suivre la progression des apprentissages de l'enfant à l'école et au collège (arrêté du 14 juin 2010).

C'est un outil national qui suit l'enfant tout au long de sa scolarité. Il est identique pour tous les élèves. À l'école primaire, le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire. Au collège, comme les bulletins scolaires, il contribue à l'évaluation des élèves.

Le livret est organisé en 7 rubriques, appelées compétences. Ces sept compétences constituent le **socle commun** de connaissances et de compétences, c'est-à-dire les savoirs fondamentaux définis par la loi sur l'avenir de l'école.

Parmi les compétences du socle commun, cinq prennent appui sur des contenus disciplinaires :

- la maîtrise de la langue française,
- la pratique d'une langue vivante étrangère,
- les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique,
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,
- la culture humaniste.

Deux domaines ont pour caractéristique une approche éducative globale de la formation, qui implique l'ensemble de la communauté éducative :

- les compétences sociales et civiques,
- l'autonomie et le sens de l'initiative.

C'est pour les parents, un support de dialogue avec les enseignants, qui sauront leur expliquer dans le détail ce que leur enfant a appris au cours de sa scolarité et ce qu'il doit encore apprendre.

Lors des changements de classe, d'école ou de collège, le livret est transmis à l'équipe pédagogique qui l'accueille, pour mieux le connaître et l'accompagner.

A la fin de l'école primaire, puis à la fin du collège, une copie du livret est remise aux parents.

4. Equipement de nouveaux manuels scolaires pour le cycle 3:

Afin d'appliquer au mieux les nouveaux programmes de 2008, les enseignantes envisagent l'achat de nouveaux manuels en français, en commençant par les CM2 et en remontant les niveaux d'année en année. Mme Carlin demande s'il est envisageable qu'une enveloppe budgétaire lui soit allouée pour l'achat de 16 manuels pour les enfants et d'un livre du maître. Des spécimens sont présentés aux membres du CE.

Un accord de principe lui est donné pour un achat ne devant pas excéder 300€.

Rappel est fait du budget alloué par enfant (1200€par enfant scolarisé sur les 2 RPI). Mais l'école reste LA PRIORITE de nos élus.

5. Courriers du Conseil général

- Un courrier du Conseil général est arrivé dans les écoles. Il s'agit d'une information relative à la dotation d'une subvention allouée aux communes pour le financement de sorties scolaires. Les élus doivent se réunir afin de définir si cette subvention peut être affectée aux sorties piscine.

- Une réunion d'information relative à la procédure de demande de carte de transport scolaire est organisée à la maison du Conseil Général à St Marcellin.

Mme Clavel représentera ses collègues le 30 mars et informera les parents d'éventuels changements lors du prochain conseil d'écoles.

6. Inscriptions en maternelle des enfants nés en 2008

Elles auront lieu du 10 au 20 mai à l'école maternelle de N.D. Osier. Des affiches seront mises en place mi-avril devant les mairies et les écoles.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire de séance:
Mme Clavel

La Présidente de séance:
Mme Fialais